

Mise à jour le 26/06/2024

Cette fiche pédagogique décrit la formation permettant d'accéder au DES JEPS ASEC.

formation	DES JEPS ASEC / DSP
	Spécial Directeur de Structures Sportives
	-Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
	- Spécialité "Animation Socio-Educative ou Culturelle"
	- Mention "Direction de Structure et de Projet"
Référence France	Cette formation DES JEPS ASEC est inscrite au Répertoire National des Certifications
Compétences	Professionnelles RNCP 4910 et permet d'obtenir un titre de niveau 6
	Organisme certificateur :
	Ministère Des Sports Et Des Jeux Olympiques Et Paralympiques
	Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025
	· ·
S. I. P	To be a second (1) and a few bases of the second se
	Toute personne déjà engagée dans le champ du sport : Associations sportives, socio-
	sportif, l'économie sociale du sport, au sein des services des sports des collectivités locales, des regroupements associatifs du sport ou en reconversion et souhaitant
	développer ses compétences, d'intégrer des fonctions de direction des organisations
	et de management d'équipes dans le milieu du sport.
Nombre de	·
participants par	Un groupe de 25 personnes maximum
oromotion	
Prérequis	Prérequis
	Les candidats doivent répondre à une des conditions suivantes :
	 soit être titulaire du diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation ou de
	diplômes reconnus équivalents (DEFA)
	 soit être titulaire du Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et
	du sport spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »
	 soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation
	enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
	 soit être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au répertoire national des
	certifications professionnelles
	 soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles,
	correspondant à 2400 h minimum.
	Conditions d'admission
	Renseigner un dossier d'inscription sur notre site et fournir une photo et une
	copie de la carte d'identité en cours de validité
	Pour les jeunes Français de moins de 25 ans, fournir l'attestation de
	participation à la journée défense et citoyenneté
	Le positionnement est réalisé lors d'un test écrit et d'un entretien oral avec le
	responsable ou la coordinatrice pédagogique. Il permet de vérifier l'adéquation du
	projet professionnel du candidat avec la formation et de le situer par rapport aux
	objectifs visés et d'établir un Plan Individuel de Formation (PIF).



Mise à jour le 26/06/2024

Compétences visées Objectifs pédagogiques	Cette formation vous permettra d'accéder à la fonction de Directrice/Directeur de structure ou de projet de développement. Elle/II exerce en autonomie son activité d'encadrement, de gestionnaire, de manager en utilisant le champ d'intervention défini par la mention 'animation socio-éducative ou culturelle' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable sur le plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure ainsi que son développement. A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de : Construire la stratégie d'une organisation du secteur Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur Diriger un projet de développement (UC de Spécialité) Organiser la sécurité dans le champ d'activité (UC de mention)
Programme	Le programme du DES JEPS ASEC se décline en 4 unités de compétences (UC) : UC1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur - Préparer la prise de décision stratégique - Elaborer un projet de développement - Mobiliser les instances dirigeantes élues UC2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation UC3 - Diriger un projet de développement (UC de Spécialité) - Organiser le système de travail - Piloter les partenariats de l'organisation - Conduire l'évaluation du projet de développement - Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation UC4 - Organiser la sécurité dans le champ d'activité (UC de mention) - Produire une expertise juridique dans le champ d'activité - Informer des évolutions réglementaires du champ d'activité les acteurs concernés - Prendre en compte les normes réglementaires dans les prises de décision
Durée de formation	Durée en heure : 546 h de formation réparties sur 15 mois Rythme : 1 semaine de formation par mois
Lieu de la formation	Salle Hermès : 10 Cité Joly 75011 PARIS / 13 Rue de la Vistule 75013 PARIS
Méthodes et moyens pédagogiques	Formation réalisée en alternance Modalités présentielles et distancielles : alternance proposée sur une approche théorique et pratique sur des situations liées aux environnements accueillant des publics. Méthodes pédagogiques actives et participatives pour favoriser les échanges et partage des bonnes pratiques entre apprenants et professionnels.



Mise à jour le 26/06/2024

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation	L'évaluation formative est constituée de différentes évaluations réalisées en cours de formation : analyse des pratiques, questionnaires, travaux de recherche et écrits, comptes-rendus d'analyse de situations professionnelles qui permettent d'apprécier la progression des stagiaires tout au long de la formation. Les notions théoriques du programme sont évaluées à chaque période de formation à travers la rédaction progressive des dossiers préparatoires aux épreuves certificatives. La certification des UC 1 et 2 se déroulera lors d'une soutenance devant un jury de deux experts, habilités par la DRAJES, désignés par l'organisme de formation. Le dossier présenté en soutenance devra éclairer les experts sur la mise en œuvre des compétences liés aux UC 1 et 2 et comporter une analyse spécifique du pilotage d'un projet de développement.
	La certification des UC 3 et 4 2 se déroulera lors d'une soutenance devant un jury de deux experts, habilités par la DRAJES, désignés par l'organisme de formation. Le dossier, présenté en soutenance, sera constitué d'au moins 3 situations professionnelles distinctes accompagnées d'1 ou plusieurs supports vidéo et/ou digitaux en lien avec l'une ou les situations professionnelles. L'une des situations professionnelles présentées devra s'appuyer sur une action de formation de formateurs impliquant au minimum 5 participants.
	Les soutenances se dérouleront en présentiel et se découperont en deux parties : - une présentation orale du dossier, à l'aide d'un support digital choisi par le candidat, pendant une durée de 20 minutes au maximum, - suivie d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.
Encadrement pédagogique	Responsable pédagogique de la formation : Kamel REZKINI Coordinatrice pédagogique : En attente (Laurent DESOUCHE ??) Conseillère en Insertion Professionnelle : Cécile Karafka
Modalités d'inscription et délais d'accès	 Renseigner un dossier d'inscription en ligne avec l'ensemble des pièces demandées jusqu'à 1 mois avant le démarrage Test de sélection écrit et entretien oral avec le responsable ou la coordinatrice pédagogique
Tarif et financement	Cette formation est accessible par divers financements et notamment : - Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation - Aides régionales ou Pôle emploi - Financement personnel ou CPF - Plan de développement de compétences (OPCO ou entreprises) - Projet de Transitions Professionnelles Le principe de la gratuité s'applique pour le stagiaire et son représentant légal dans le cadre de la signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) - Pour plus de précisions, nous consulter
Accessibilité aux personnes en	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



Mise à jour le 26/06/2024

situation de handicap	En amont de votre inscription, contacter directement notre référent handicap pour effectuer ensemble une analyse de vos besoins au regard des différentes composantes de la formation afin d'envisager ensemble les aménagements possibles et utiles à la compensation de votre handicap. Référente handicap: Cécile KARAFKA – c.karafka@trans-faire.fr
Poursuite ou	DES JEPS
passerelles	Le DES JEPS est le niveau le plus élevé de la branche du sport et de l'animation socio-
possibles après la	culturelle. Il peut être complété par des formations professionnalisantes sur des
formation	thèmes spécifiques correspondant aux besoins d'évolution dans le poste.
Secteur	Secteurs d'activités :
d'activités et	Le titulaire du DESJEPS exerce ses fonctions au sein de structures sportives publiques
types d'emplois	ou privées dont notamment dans le cadre des associations sportives, des services des
	sports et regroupements des associations sportives des collectivités publiques, de
	regroupements intercommunaux ou d'entreprises du secteur sportif
	Type d'emplois accessibles :
	Le titulaire du DESJEPS exerce les fonctions de directrice / directeur de structures
	sportives et/ou de projet sur des postes à responsabilité au sein de structures
	associatives privées relevant du milieu sportif ou des collectivités locales.